



# Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

## EDITO

N° 316 - FÉVRIER 2009

### MOBILISATION DU 29 JANVIER, FERMETURE DE CLASSES, TAXES LOCALES : SOYONS COHÉRENTS, SOYONS RESPONSABLES !

Le jeudi 29 janvier a été marqué par une mobilisation extrêmement importante du personnel communal, plus de 80% de grévistes. Beaucoup de services ont dû être fermés et si certains personnels n'ont pu faire grève c'est qu'ils tenaient à respecter les engagements pris par leur service (préparation du débat d'orientation budgétaire ou réalisation du carrelage de la salle Carin par exemple).

Pourtant, la mairie n'a pas été fermée ! Pourquoi ? **Pour respecter la liberté syndicale et la liberté des personnels !** La grève est un droit des travailleurs et pas une obligation. Le 20 novembre dernier, lors d'un mouvement de grève des personnels de l'éducation nationale, certains maires des environs ont assuré le service minimum d'accueil (SMA). Cette fois-ci, les mêmes ont fermé leurs services municipaux !

**Qui fait grève ? Le maire ou les personnels ?**

La grève est un droit trop précieux pour être manipulée.

Par contre ni le 20 novembre, ni le 29 janvier, le service minimum d'accueil n'a été mis en place à Grenay. Le 20 novembre, j'avais demandé à Monsieur l'Inspecteur d'académie (IA) et à Monsieur le Préfet de venir assurer eux-mêmes ce SMA dans les deux écoles

concernées. Aucun des deux n'avait répondu et aucun n'était venu. Cette fois-ci, je leur proposais de m'envoyer pour les cinq écoles concernées les personnels de leur choix. L'IA n'a pas répondu, c'est une habitude, mais les services du préfet l'ont fait le mercredi 28 à 15h31, c'est à dire trop tard pour permettre à la mairie de réagir.

Comme ils me conseillent d'anticiper les grèves à venir vous trouverez en page 2 un appel à candidature, des fois qu'il y ait des volontaires. Chacun devra assumer ses responsabilités. **Accepter de remplacer un gréviste n'est pas une chose anodine, chacun le sait.** Dans les transports, le service minimum fonctionne avec les personnels qui ne font pas grève. Pour l'école, les personnes volontaires remplaceront les grévistes. Dans le monde ouvrier cela porte une couleur !

L'expérience montre que les parents d'élèves sont solidaires des personnels en grève, le 29 janvier, le 20 novembre, le 7 octobre, le SMA était INUTILE ! L'éducation nationale est menacée, les postes sont supprimés par milliers. **Dans nos écoles, deux classes vont être fermées, à l'école Rostand et à l'école Buisson.** L'ouverture d'une classe à l'école Morieux n'est qu'une promesse mais les classes à plus de 24 élèves à Buisson seront la réalité



#### Les élus municipaux avec des manifestants le 29 janvier.

si nous laissons faire l'IA alors qu'à la création des zones « ambition réussite » le ministre parlait de 20 élèves par classe ! Donner plus à ceux qui en ont besoin ce n'est ni la suppression des RASED, ni l'entassement des élèves dans les classes !

C'est pourquoi la mobilisation du 29 janvier en appelle d'autres.

Mais février c'est aussi le temps d'aborder le débat d'orientation budgétaire. **Le conseil municipal du jeudi 12 février** y sera consacré et je vous invite à y participer nombreux. Le bilan financier 2008 sera présenté ainsi que les projets 2009 et les marges de manœuvre possibles.

Comme je l'ai évoqué lors de la cérémonie des vœux, nous devons faire des efforts pour contenir les

dépenses municipales afin d'amorcer une baisse des taux d'imposition au moins pour la taxe d'habitation.

Les manifestants du 29 janvier l'ont crié sur tous les tons, les pertes de pouvoir d'achat sont considérables, la crise frappe les plus démunis et tous ceux qui travaillent durement pour boucler les fins de mois.

Les élus qui manifestaient aussi jeudi, auraient dû écouter attentivement les slogans : **augmenter les impôts locaux est irresponsable** car les gens n'en peuvent plus !

Il faudra faire des choix, alors débattons-en !

**Christian CHAMPIRÉ**  
Maire de Grenay

**Service Minimum d'Accueil :  
AVONS-NOUS  
DES VOLONTAIRES ?**

A l'occasion de la grève du jeudi 29 janvier, l'Inspection d'académie a de nouveau demandé à ce que la loi soit respectée et à ce que le service minimum d'accueil soit mis en place dans les cinq écoles de Grenay dont le taux de grévistes était supérieur à 25%.

Comme pour le 20 novembre, j'ai demandé à l'Inspecteur d'académie et au Préfet s'ils pouvaient mettre à la disposition des écoles de Grenay des personnels ayant renoncé au droit de grève par leur statut ou leur fonction. L'Inspecteur d'académie n'a pas

répondu, une fois de plus, mais les services du Préfet m'ont expliqué que la mise en place du SMA ne revenait pas à l'Etat mais entièrement au maire et que j'avais manqué d'anticipation en ne cherchant pas des volontaires pour ce service.

Les services de l'Etat pensent qu'il est facile à un maire de trouver des personnes volontaires pour assurer l'accueil des élèves un jour de grève. C'est pourquoi ...

**Avons-nous** dans la population de Grenay des personnes prêtes à ne pas soutenir les enseignants, les personnels et les parents d'élèves lorsqu'ils s'engagent dans une action de grève pour améliorer l'école publique et l'éducation des enfants de Grenay ?

**Avons-nous** dans la population de Grenay des personnes prêtes à porter atteinte au droit de grève des personnels de l'Education nationale et des personnels communaux en les remplaçant un jour de grève ?

**Avons-nous** dans la population de Grenay des personnes prêtes à être présents 8 heures sans être sûres d'être payés car l'Etat ne versera à la mairie une indemnité que s'il y a des élèves à prendre en charge ?

*Pour rappel, sur les deux derniers mouvements de grève de cette année, il n'y a eu que deux élèves qui se sont présentés !*

**Avons-nous** dans la population de Grenay des personnes prêtes à engager leur responsabilité civile et leur responsabilité pénale ainsi que

celles de leur maire en cas de problème, d'incident ou d'accident car l'Etat n'assurera lui que la responsabilité administrative ?

**Avons-nous** dans la population de Grenay des personnes prêtes à ce que l'Inspecteur d'académie aille vérifier leur casier judiciaire car les noms que je lui communiquerai, donneront lieu à une enquête pour savoir si l'administration accepte que l'on confie des enfants à ces personnes.

**Si nous avons** de telles personnes à Grenay, elles doivent m'adresser une lettre me signalant leur volonté d'assurer le service minimum d'accueil afin que je les invite en mairie pour remplir une fiche d'engagement.

**CC**

# HANDICAP

## FNATH : UNE MATINÉE D'INFORMATIONS OUVERTE À TOUS

Dimanche 25 janvier dernier, au foyer Damiens, les responsables de la section de Grenay et des environs de l'association des accidentés de la vie FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) ont organisé leur première matinée d'informations ouverte à tous.

Très engagée, la section, comme l'association nationale, a pour but de se battre pour la prévention des risques (accidents du travail, de la route, domestique, maladie professionnelle, handicap...). La FNATH intervient également en faveur de l'indemnisation de tous les préjudices subis par les victimes, l'accès de tous à des soins et à une prévention sociale de qualité ainsi que pour l'intégration sociale professionnelle des personnes handicapées. Enfin, l'association se mobilise contre toutes les formes d'exclusion, les



### Une association ouverte à tous les accidentés de la vie.

discriminations et l'injustice sociale.

Pour ce qui est de l'actualité, Denis Delfolie a signalé son inquiétude sur les prochaines dispositions concernant l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) dont certaines personnes pourraient être privés à l'avenir.

Plusieurs personnalités étaient présentes lors de cette assemblée : Denis Delfolie, responsable de la section et membre de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH ex-COTOREP), Christian Champiré, maire de Grenay, François Hoffman et Pierre Vienne, délégués départementaux FNATH, Michel Lardez, conseiller général du canton de Liévin-Nord et Marc Vigreux, trésorier de la section et président de séance.

Soulignons qu'une trentaine de Grenaysiens sont membres de la section.

Pour toute information supplémentaire, des permanences sont mises en place à la salle Jean-Mallet à Bully-les-Mines les samedis de 8h30 à 11h.

Rens. au **06 80 88 35 39**.



Et non ! Le salon Alain, situé au 28 bis rue Jules Guesde, n'a pas fermé ses portes. Alain Grare est bien parti en retraite mais sa fille Sandrine Willemetz, tradition familiale oblige, a pris sa succession. Elle vous accueille dans un salon relooké du mardi au vendredi de 8h30 à 19h, avec ou sans rendez-vous.

### LE CENTRE DE LOISIRS SE DÉROULERA A L'ÉCOLE BUISSON

Du 23 février au 6 mars pour les enfants de 4 à 12 ans.

Tarif de l'accueil de loisirs, part à charge de la famille pour une semaine :

	Coefficient 0 à 442	Coefficient 443 à 617	Sans coefficient
Grenaysien ou scolarisé à Grenay	8,75 €	10,25 €	17,50 €
extérieur	17,50 €	19,00 €	26,25 €

Les inscriptions sont prises du lundi 26 janvier au samedi 14 février inclus au service enfance et loisirs 66 rue Beugnet ☎ **03 21 72 03 04**.

Se munir : de l'attestation « aide aux temps libres » de la CAF (de janvier), du carnet de santé et de vaccinations, du livret de famille, de tout document relatif à la garde des enfants et à l'autorité parentale (si besoin), d'une copie de l'assurance « responsabilité civile ».

# AU COLLÈGE

## JOURNÉES LINGUISTIQUES POUR 400 ÉLÈVES

Durant trois jours, différents professeurs de langue du collège ont organisé des animations autour des cultures espagnole et allemande. Les quatre cents élèves de l'établissement y ont participé et la manifestation s'est conclue par une remise de diplômes à d'anciens collégiens ayant pris part à des épreuves de langue.

Riche, la semaine linguistique a débuté au collège avec une journée consacrée à l'Espagne. Sous la responsabilité de la professeur d'espagnol Julie d'Olivier Quintas et avec l'aide de Stéphanie Potel, professeur de latin, différentes animations ont été proposées : conférence sur le Mexique par un journaliste, projection d'un film sur Frida

Kahlo, peintre mexicaine et prestation de flamenco avec la danseuse et le guitariste du groupe «La Pena Los Flamencos».

Au cours de la même semaine, deux journées ont été consacrées à l'Allemagne et à l'Autriche. Sous la responsabilité des professeurs d'allemand, Cathy Guiffroy et Martine Boitelle, un ensemble d'ateliers animés par des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> a été présenté aux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Personnalités, coutumes, villes d'Allemagne et d'Autriche comme Salzburg, les collégiens ont pu découvrir de nombreuses facettes de ces cultures. En complément, des repas propres à ces pays ont été préparés lors de cette action.

Concluant cette manifestation, une remise de diplômes s'est



**Remise de diplômes lors des journées linguistiques.**

déroulée notamment en présence d'Emmanuel Damiens, principal du collège et d'Yvan Jacquemin, inspecteur d'allemand. Neuf anciens élèves de 3<sup>ème</sup> ont ainsi reçu un diplôme suite à leur succès aux épreuves d'allemand

passées l'an dernier.

Afin de poursuivre les actions menées en faveur des langues étrangères, différents voyages sont prévus dont un déplacement en Angleterre en mai.

# CULTURE

## FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE : UNE RÉUSSITE

Dimanche 25 janvier s'est déroulée à la salle des Fêtes la traditionnelle fête de l'école municipale de musique. Elèves et professeurs étaient réunis pour présenter à l'assemblée leur travail. Un panel musical éclectique, composé de morceaux du répertoire dit « classique » aussi bien que de morceaux du répertoire populaire, était proposé au public, pour le plus grand bonheur de tous.

35 élèves de tout âge ont présenté, devant une salle comble, le travail effectué avec les professeurs depuis le début de l'année.

Un morceau a été interprété à l'accordéon par Françoise Piquet, en hommage à Daniel Breton.

Pour clore l'après-midi, les élèves ont été récompensés lors de la traditionnelle remise de diplômes.

La manifestation a eu lieu en présence de Christian Champiré, maire, Jean Vincent, président de



**Prestation par un des jeunes trompettistes.**

l'Harmonie municipale et Guy Boulet, directeur de l'école de musique.

A noter que les responsables de l'école de musique recherchent des musiciens (trombones, cors).

Rens. au **03 21 45 69 50**.

## UNE NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE RÉALISÉE PAR LES SERVICES TECHNIQUES



### EN SAVOIR PLUS

#### • les disciplines proposées

- éveil musical
  - cours de solfège (cours collectifs)
  - instruments : flûte, clairon, saxophone, hautbois, trompette, cor, tuba, et \*piano, guitare, accordéon\*
- (cours individuels de 30 à 45 min selon le niveau)

#### • horaires d'ouverture

mercredi de 13h à 15h30 et samedi de 16h30 à 18h30

#### • tarifs (solfège + instrument)

- pour les Grenaysiens : 17€/an ; 14€ à partir de deux enfants inscrits
- pour les extérieurs : 17€/an pour un instrument d'Harmonie; 14€ à partir de 2 enfants inscrits
- 47,50€/an pour les instruments en italique

Adresse : rue du Cambodge - rens. au 03 21 45 69 50

# SCOLAIRE

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À L'ÉCOLE MORIEUX

L'accueil périscolaire est ouvert chaque jour d'école, dès 7h45 et jusque 18h30 dans le préfabriqué de l'école Marcel Morieux.

Il est réservé aux élèves scolarisés dans les écoles maternelles ou primaires de Grenay et dont les parents travaillent ou sont en formation.

Les inscriptions sont prises par tranches de 30 minutes et facturées selon le barème suivant :

- coefficient 0 à 442 : 12 €
- coefficient 443 à 617 : 18 €
- sans coefficient : 24 €

Carte valable pour 12 heures (24 cases de 30 minutes chacune)  
Quotient familial délivré par la CAF.

Les inscriptions sont prises au service enfance et loisirs 66 rue Beugnet ☎ **03 21 72 03 04**  
<http://www.grenay.fr>

## ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES AU SERVICE COMMUNICATION

dès maintenant,  
le service vous accueille

mardi	8h - 12h	14h - 18h
mercredi	8h - 12h	
jeudi	8h - 12h	14h - 17h
vendredi	8h - 12h	14h - 17h
samedi	8h - 12h	

Renseignement au **03 21 45 69 81**

## DE RONNY



### PROJECTION

CinéLudik

Devenez acteurs ou techniciens  
**mercredi 11 février à 14h30**

**Entrée libre sur réservation**

### PROJECTION

CinéSandwichs

This is England

thème :

les mouvements néo-fascistes

**mercredi 11 février à 19h**

**Entrée libre sur réservation**



### EXCEPTIONNEL !

### THÉÂTRE CHANSONS

Bambi, elle est noire  
mais elle est belle  
par Maïmouna GUEYE

**dimanche 8 mars à 15h**

**T.N. : 6€ ; T.R. : 3€**

**carte de fidélité : 4 et 2€**



### 3 CONCERTS

Canada, Irlande, Italie

**les 12, 14 et 18 mars  
à 20h30**

**Pass 3 concerts :  
de 9 à 20€**



Rens. et réservations indispensables  
au **03 21 45 69 50**



## VOTRE AGENDA

**CONSEIL MUNICIPAL** - il aura lieu le jeudi 12 février à 18h30 en mairie - à l'ordre du jour : le débat d'orientation budgétaire - les séances sont publiques, **SOYEZ NOMBREUX !**

**REPAS DANSANT** - organisé par le club Carin à la salle des Fêtes le dimanche 15 février - 27€ par adulte, 13€50 par enfant - inscription au club rue Beaucamp les jeudis de 14h à 18h ou au **03 21 72 01 32** ou **03 21 29 13 14**.

**RANDONNÉE PÉDESTRE** - organisée par l'association Solihand, elle aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars - inscriptions à 9h au foyer Damiens - départ à 9h30 devant la mairie - 1€ - rens. au **06 29 57 50 32**.

**REPAS DANSANT** - organisé par la section Julien-Hapiot du parti communiste le dimanche 1<sup>er</sup> mars à la salle des Fêtes - menu : rôti de porc avec ou sans ananas boissons comprises - tarifs : 18 euros (adultes), 9 euros (enfants de 6 à 12 ans) - animation : orchestre Guy et Patrick - Réservation au **03 21 29 79 93, 03 21 72 03 82, 03 21 72 49 52**.

**BELOTE** - organisée par l'union sportive, un concours aura lieu le samedi 7 mars à la salle des Fêtes - 6€ par joueur - ouverture des portes à 13h30, début des jeux à 15h - mises redistribuées - coupes et lots - buvette et restauration sur place.

**LOTO** - organisé par l'union sportive le dimanche 8 mars à la salle des Fêtes - 6 séries spéciales bons d'achats - 1€50 le carton, 6 pour 8€, 12 pour 15€, 18 pour 18€ - ouverture des portes à 12h30, début de jeux à 15h - restauration sur place.

**FPH** - les prochaines réunions du Fonds de Participation des Habitants : jeudis 19 mars, 29 mai et 18 juin - rens. au **03 21 45 69 84**.

## VOS INFOS DIVERSES

**CONTRÔLE DU TRI** - dans le cadre de ses activités de contrôle de tri des petits emballages (conteneurs à couvercle jaune), la brigade de proximité sera dans notre commune dès le 23 janvier. Elle a pour mission : le contrôle des déchets dans les conteneurs à couvercle jaune, la communication auprès des usagers en cas d'erreurs de tri, le refus de collecte si le contenu ne correspond pas à la collecte.

**Bouclage du prochain Regard le vendredi 13 février**

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay, directeur de publication : Christian Champiré, maire - Photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - Impression : Imprimerie du centre, Liévin (62) - 3100 ex - dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2009 - Publication gratuite.